VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **18 décembre 2019 à 17 h 00**

AUJOURD'HUI **dix huit décembre deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 12 décembre 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Claude LEROUX, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Simon POURRET à Marion CANALES, Saïd Akim BARA à Christophe BERTUCAT, Louis COUSTÈS à Fabienne MONTEL, Sandrine DUBOC-GEAY à Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Laurence SCHLIENGER à Alparslan COSKUN

Excusé(e)s : Christian PORTEFAIX

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Patricia GUILHOT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Madame Marion CANALES et Madame Edith CANDELIER arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°1.
Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE et Monsieur Djamel IBRAHIM-OUALI arrivent pendant le débat de la question n°2.
Madame Sondès EL HAFIDHI arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3, 4, 5 et 6.
Madame Nadia GUERMIT-MAFFRE quitte la séance pendant la présentation de la question n°7 et donne pouvoir à Monsieur Jean-Luc BLANC.

Rapport N° 52

PARTICIPATION A UN ATELIER DE CHANTIER D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE "JOB CHANTIERS"

Lors du conseil municipal du 12 avril 2019, il a été approuvé la participation de la ville au chantier d'insertion intercommunal « job chantiers ».

Ce chantier agit sur l'entretien alternatif des espaces naturels et urbains et propose une activité professionnelle et un accompagnement à des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, en vue de leur insertion professionnelle. Les villes de Châteaugay, St Genès Champanelle et Orcines participent également à ce chantier.

La première année de collaboration s'est avérée positive. Le chantier d'insertion s'est déployé sur les espaces extérieurs de crèches, maisons de quartier, locaux associatifs, et la qualité du travail et des relations professionnelles des intervenants a été soulignée par les occupants des établissements. Le nombre de jours de mise à disposition a été respecté.

En 2019, le chantier a employé 16 personnes différentes, dont 3 ont trouvé ensuite un emploi dans 3 entreprises différentes.

La participation de la Ville de Clermont-Ferrand se monte pour 2020 à 25 000 € pour 45,5 jours de travail, et sur la mise à disposition de sites comme supports de l'activité du chantier d'insertion.

Considérant la satisfaction par rapport à la collaboration avec le chantier d'insertion « Job chantier », il vous est proposé en accord avec votre commission, de :

- valider la reconduction de la convention portant sur la participation de la ville au chantier d'insertion « Job chantiers »,
- attribuer à ce chantier une subvention de 25 000 €,
- autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention afférente à ce chantier.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le - 3 JAN. 2020

p/Le Maire,
et par délégation
l'Adjointe
M. CANALES

CLERMONT-FERRAND
ARVERNA CIVITAS NOBILISSIMA

CONVENTION POUR L'INTERVENTION DU CHANTIER D'INSERTION

« Job'chantiers – Entretien alternatif des espaces naturels et urbains »

Ville de Clermont-Ferrand – année 2020

Cette convention est un engagement réciproque de la ville de Clermont-Ferrand et de l'association Job'chantiers au développement commun d'actions visant à favoriser la création de postes d'insertion par l'activité économique destinés aux personnes éloignées de l'emploi.

La présente convention est passée :

ENTRE :

LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND, représentée par MONSIEUR OLIVIER BIANCHI, MAIRE, DUMENT HABILITE PAR DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 18 DECEMBRE 2019

ET :

L'ASSOCIATION JOB'CHANTIERS, représentée par MONSIEUR PIERRE CAMMINADA, Directeur.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

CHAPITRE 1 : *OBJET DE LA CONVENTION*

Les partenaires se fixent comme objectif principal de faciliter le retour à l'emploi de publics qui en sont éloignés par une mise en situation professionnelle associée à un accompagnement socioprofessionnel. Le but est d'organiser le suivi, l'accompagnement, l'encadrement technique et la formation de ces salariés en vue de faciliter une insertion sociale et professionnelle durable.

Dans le cadre de cette convention, l'association Job'chantiers propose aux publics en insertion des activités liées à l'entretien des espaces verts (désherbage respectant les contraintes zéro phyto, tonte, taille, entretien de chemin ...), à la manutention ainsi qu'à l'entretien et au nettoyage de bâtiments. Ces activités sont systématiquement associées à un accompagnement socioprofessionnel.

Les chantiers d'insertion se situent dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire (E.S.S.). Ils jouent un rôle essentiel dans la création et le développement d'activités nouvelles. Leur activité peut s'exercer dans l'ensemble des secteurs dès lors que les emplois ainsi créés ne se substituent pas à des emplois privés ou publics existants.

Dans le cadre de cette convention, Job'chantiers prévoit que les salariés en insertion seront équipés :

- du matériel de sécurité adapté aux travaux à réaliser (selon les missions : chaussures de sécurité, masques, gants ...),
- du petit matériel nécessaire à la réalisation des missions de travail (binette, râteau ...),
- du matériel technique adapté aux travaux à réaliser (débroussailleuse, tondeuse, taille-haie ....).

Les coûts relatifs à du matériel plus important (désherbeur de chemin ...), à d'éventuelles matières premières à utiliser (peinture, ciment ...) ou à la valorisation des déchets (frais de déchetterie) ne sont pas compris dans cette convention.
Si ce type de matériel, de services ou de matières premières était nécessaire à la réalisation des missions confiées par la ville de Clermont-Ferrand, il ferait l'objet d'une mise à disposition ou d'une prise en charge financière par la ville de Clermont-Ferrand.

- Le siège social de Job'chantiers est situé au 3 rue Félix Mézard, 63100 Clermont-Ferrand.

- L'adresse physique du chantier d'insertion est située 12 rue de l'Espérance, 63100 Clermont-Ferrand. C'est à cette adresse :
  - que seront stockés les outils nécessaires à l'activité,
  - que les salariés en insertion se retrouveront avant le départ sur les sites de travail
  - que les salariés se retrouveront pour les temps collectifs (déjeuners...)

CHAPITRE 2 : DUREE ET NOMBRE DE JOURS D'INTERVENTION DE LA CONVENTION

Cette convention prévoit, pour l'année 2020, 45,5 journées d'intervention, pour une équipe de 4 à 8 salariés en insertion, équipés de l'ensemble du matériel technique spécifique. Sa mise en œuvre débutera à partir de la date de signature et se terminera le 31/12/2020.

Les salariés de Job'chantiers travaillent 6.5 heures par jour. Les heures de début et de fin des journées de travail seront finalisées conjointement avec les services techniques de la ville de Clermont-Ferrand.

Le suivi du nombre de journées d'intervention sera réalisé par Job'chantiers au moyen d'un tableau spécifique qui sera transmis à la ville de Clermont-Ferrand sur simple demande.

Les périodes d'intervention seront définies conjointement par la ville de Clermont-Ferrand et l'association Job'chantiers.

CHAPITRE 3 : HORAIRES ET RYTHME

Les activités du chantier d'insertion sont réalisées du lundi au jeudi.

CHAPITRE 4 : PAIEMENT DE LA STRUCTURE

La mise en œuvre de cette convention donnera lieu au paiement d'un montant de 25 000 euros net de taxe par la ville de Clermont-Ferrand.

Ce montant comprend :

- Le salaire, les « paniers », ainsi que les charges sociales et patronales des salariés ;
- La mise à disposition du matériel tel que défini au chapitre 1 ;
- Les frais de déplacement des salariés ;
- L'encadrement, l'accompagnement socio-professionnel et la formation des salariés.

CHAPITRE 5 : SUIVI DES INTERVENTIONS ET DES HEURES REALISEES

Les partenaires se tiendront mutuellement informés des difficultés rencontrées lors des différentes interventions.
Antoine MARGUERIE est désigné comme référent encadrant de l'équipe des salariés en insertion. Il est joignable au 06 43 75 97 92 pour assurer le lien opérationnel avec la ville de Clermont-Ferrand.

CHAPITRE 6 : RESILIATION

En cas de non-respect des dispositions de la présente par l'un des partenaires, l'une ou l'autre des parties pourra dénoncer la convention par lettre recommandée avec accusé de réception.

CHAPITRE 7 : OBJECTIFS D'INSERTION

La présente convention est conclue dans le cadre de la politique de partenariat que l'association Job'chantiers développe avec les communes de Clermont Auvergne Métropole.

L'association Job'chantiers s'engage à fournir annuellement à la ville de Clermont-Ferrand le bilan social de son activité.

Fait en double exemplaire, à Clermont-Ferrand, le 7 JAN 2020

POUR LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND

P/le Maire
l'Adjoint
M. CANALE

CLERMONT-FERRAND

POUR JOB'CHANTIERS
LE DIRECTEUR, PIERRE CAMMINADA

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

L'EUROPE S'ENGAGE en région Auvergne-Rhône-Alpes avec le FSE

UNION EUROPEENNE

Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

PUY-DE-DÔME LE DÉPARTEMENT

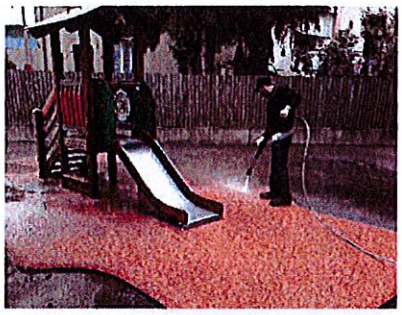
Bilan intermédiaire 2019 *(au 31/10/2019)* du partenariat entre la **Ville de Clermont-Ferrand** et le chantier d'insertion *Job'chantiers*

Depuis 2017, la Mairie de Clermont-Ferrand contribue à la réalisation du projet social de ***Job'chantiers*** en confiant des supports de travail à ses salariés en situation d'insertion.
Le cœur du projet social de ***Job'chantiers*** est de favoriser l'emploi des personnes exclues du monde du travail et victimes de discriminations, notamment les résidents des quartiers prioritaires, tout en leur proposant un accompagnement socio-professionnel renforcé.

Volet activité avec la Ville de Clermont-Ferrand au 31/10/2019

- 38 jours d'intervention ont été réalisés au 31/10/2019 sur les 46 jours prévus dans la convention pour l'année 2019.
- 8 jours restent à réaliser. Ceux-ci sont planifiés avec les équipes techniques de la ville.





Volet insertion au 31/10/2019 du chantier d'insertion « Brigades métropolitaines »

16 salariés en insertion ont travaillé pour le chantier d'insertion « Brigades métropolitaines » au cours de l'année 2019. Ces salariés sont entrés sur le chantier d'insertion entre le 25 février 2019 et le 21 octobre 2019.



Situation financière à leur entrée sur le chantier :

13 était bénéficiaires du RSA ou des ASS

1 était bénéficiaire de l'allocation adulte handicapé (AAH)

2 étaient sans ressource

Situation socio-professionnelle des salariés en insertion à leur entrée sur le chantier

11 avaient un problème de mobilité professionnelle

8 n'avaient pas de projet professionnel défini

7 avaient des problèmes de logement

5 avaient des problèmes de droit ou de situation administrative (droit CAF ou CPAM, pertes de papier d'identité, situation judiciaire, pas de complémentaire santé ...)

4 avaient des problèmes d'addiction

3 avaient un niveau de français insuffisant pour travailler dans une entreprise « classique » dont 1 était en situation d'illettrisme

3 avaient besoin d'aide dans leurs techniques de recherche d'emploi

2 avaient des problèmes de santé

2 avaient un projet de formation

2 avaient des problèmes de ressources

Les **16** salariés du chantier d'insertion ont tout d'abord bénéficié d'une rémunération (sur la base de 26 heures de travail par semaine et par salarié). Ils ont également bénéficié de près de 200 heures d'accompagnement individuel et près de 400 heures d'ateliers et de formations collectives.

Parmi les actions individuelles, nous pouvons citer : l'aide à la recherche de logement, la recherche de solutions pour des situations administratives compliquées, les prescriptions vers des partenaires spécialisés, l'aide à solutionner des problèmes de santé, l'aide à trouver une PMSMP ...

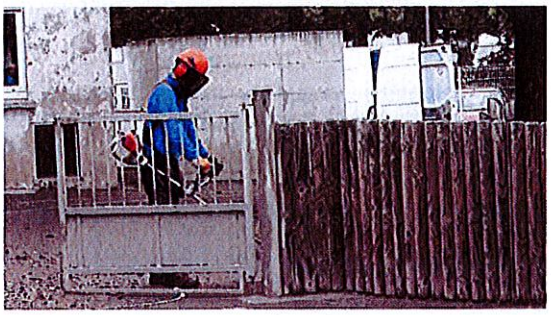
Parmi les actions collectives nous pouvons citer : des cours de français, des initiations à la sécurité au travail, des initiations informatiques, une formation au métier de gardien d'immeuble, des formations espaces verts, des ateliers nettoyage, des ateliers de gestion de son budget, des habilitations électriques ou travail en hauteur ...



Les salariés du chantier bénéficient d'un agrément de Pôle Emploi pour une durée maximale de deux ans. Le chantier étant récent, seuls 4 salariés du chantier « Brigades métropolitaines » ont quitté Job'chantiers dans le courant de l'année 2019. Parmi ces salariés :

- 2 ont poursuivi leur parcours en Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (pour Soprema, Les ateliers Christian Perret et Joël Déat Paysages)
- 1 a bénéficié de missions en Entreprise de Travail Temporaire
- 1 a quitté la région et n'a pas d'activité professionnelle connue à ce jour

14 de ces salariés ont bénéficié des supports de travail proposés par la Ville de Clermont-Ferrand.



Les autres partenaires du chantier d'insertion qui ont offert un support de travail aux salariés sont :

- Logidôme et l'Ophis 63
- La commune de Saint-Genès-Champanelle
- La commune de Châteaugay
- La commune d'Orcines
- La commune d'Aulnat

SUIVI DU PARTENARIAT JOB'CHANTIERS / VILLE DE CLERMONT-FERRAND AU 31/10/2019						
n°	Site concerné	Adresse – nom de rue	Propositions de Job'chantiers début 2019	Jours estimés début 2019	Jours réalisés 31/10/2019	Différentiel
1	EAJE BARBECOT	rue docteur gautrez	Nettoyage haute pression > 1f/an (mai ou juin)	0,75	0,00	-0,75
2	EAJE LAGARLAYE	6, rue lagarlaye	Nettoyage haute pression > 1f/an (mai ou juin)	0,25	0,34	0,09
3	EAJE SAINT-JACQUES 1	rue guy de maupassant	Nettoyage HP > 1f/an (mai ou juin)	2,25	1,59	-0,66
	EAJE SAINT-JACQUES 1		Désherbage > 1f/an (Mars)	0	0,00	0,00
	EAJE SAINT-JACQUES 1		Ramassage feuilles > 3f/an (Oct/Nov/Déc)	0	0,37	0,37
4	EAJE FONTAINE DU BAC	centre commercial	Nettoyage HP > 1f/an (mai ou juin)	0,75	0,62	-0,13
	EAJE FONTAINE DU BAC		Ramassage feuilles > 3f/an (Oct/Nov/Déc)	0	0,12	0,12
5	EAJE MONTFERRAND	square des francs rosiers	Taille > 1f/an (Novembre)	3,25	0,03	-3,22
	EAJE MONTFERRAND		Tonte > 4f/an (de Avril à Octobre)	0	0,62	0,62
	EAJE MONTFERRAND		Nettoyage HP > 1f/an (mai ou juin)	0	0,43	0,43
	EAJE MONTFERRAND		Désherbage > 1f/an (Mars)	0	0,18	0,18
	EAJE MONTFERRAND		Ramassage feuilles > 3f/an (Oct/Nov/Déc)	0	0,25	0,25
6	EAJE NEYRON	11, rue neyron	Nettoyage HP > 1f/an (mai ou juin)	2,5	1,20	-1,30
	EAJE NEYRON		Ramassage feuilles > 3f/an (Oct/Nov/Déc)	0	0,37	0,37
7	EAJE TREMONTEIX	20, place eychart	Nettoyage HP > 1f/an (mai ou juin)	0,75	1,05	0,30
	EAJE TREMONTEIX		Désherbage > 1f/an (Mars)	0	0,60	0,60
8	EAJE LES VERGNES	3, rue pierre brossolette	Nettoyage HP > 1f/an (mai ou juin)	2,5	1,68	-0,82
	EAJE LES VERGNES		Ramassage feuilles > 3f/an (Oct/Nov/Déc)	0	0,25	0,25
9	EAJE LA GARE	61, avenue charras	Nettoyage HP > 1f/an (mai ou juin)	0,25	0,23	-0,02
10	EAJE SAINT-JACQUES 2	rue des devises du desert	Nettoyage HP > 1f/an (mai ou juin)	2,5	0,50	-2,00
	EAJE SAINT-JACQUES 2		Ramassage feuilles > 3f/an (Oct/Nov/Déc)	0	0,14	0,14
11	EAJE SULLY	135, rue sully	Nettoyage HP > 1f/an (mai ou juin)	3,25	0,65	-2,60
	EAJE SULLY		Désherbage > 1f/an (Mars)	0	0,15	0,15
	EAJE SULLY		Ramassage feuilles > 3f/an (Oct/Nov/Déc)	0	0,37	0,37
12	EAJE LA GAUTHIERE	rue de la grande combaude	RAS	0	0,00	0,00
13	EAJE CROIX DE NEYRAT	3, rue des hauts de chanturgues	Nettoyage HP > 1f/an (mai ou juin)	0,75	0,40	-0,35
14	Centre ANATOLE FRANCE	154, rue Anatole France	~~Taille > 1f/an (Novembre)~~	1	0,00	-1,00
	Centre ANATOLE FRANCE		Tonte > 3f/an (de Mai à Octobre)	0	0,15	0,15
	Centre ANATOLE FRANCE		Encombrants > 1f/an (Mars)	0	0,26	0,26
15	Espace Nelson MANDELA	33, rue Tourrette	Ramassage feuilles > 3f/an (Oct/Nov/Déc)	1,25	0,15	-1,10
16	Centre Georges BRASSENS	2, rue Sévigné	Nettoyage HP > 1f/an (mai ou juin)	1,25	1,18	-0,07
17	FJEP la Plaine	30bis, rue Louise Michel	Taille > 1f/an (Novembre)	1,5	0,62	-0,88
	FJEP la Plaine		Tonte > 2f/an (Mai & Septembre)	0	0,49	0,49
	FJEP la Plaine		Ramassage feuilles > 2f/an (Oct/Déc)	0	0,00	0,00
18	MAISON DU PEUPLE	Place de la Liberté	Nettoyage HP > 1f/an (mai ou juin)	1,5	0,92	-0,58
	MAISON DU PEUPLE		Encombrants > 1f/an (Mars)	0	0,23	0,23
19	Salle CHANTERANNE	108, rue de Champfleuri	Remise au propre > 1f/an (Avril)	1,5	1,09	-0,41
20	LA DIODE	190/194, Bld Gustave Flaubert	Taille > 1f/an (Octobre)	6	0,00	-6,00
	LA DIODE		Tonte > 4f/an (Avril,juin,août,octobre)	0	0,40	0,40
	LA DIODE		Nettoyage HP > 1f/an (avril)	0	4,06	4,06
	LA DIODE		Ramassage feuilles > 3f/an (Oct/Nov/Déc)	0	0,23	0,23
21	MQ SAINT JACQUES	17, Rue Beaudelaire	Remise au propre > 1f/an (Avril)	3,25	2,92	-0,33
22	Parcelle ville rue Madnier	Rue Michel Madnier	Tonte > 2f/an (Avril et Septembre/Octobre)	3,75	1,86	-1,89
23	Parcelle ville rue Canrobert	Rue Canrobert	Débroussaillage + Remise au propre > 1f/an (Septembre)	1,25	1,03	-0,22
24	Parcelle ville devant remparts	Rue Bolrot	Désherbage > 3f/an (Mai et Juillet et Septembre)	1	0,74	-0,26
25	Cour intérieure	94, av de la république	Désherbage > 1f/an (Octobre)	0,5	0,15	-0,35
26	Parcelle ville Av. Mermoz	107, Av Mermoz	Débroussaillage > 1f/an (Octobre)	0,25	0,18	-0,07
27	Parcelle ville Bld Kennedy	Logement 11, Bld JF Kennedy	Taille > 1f/an (Septembre) Tonte > 1f/an (Septembre)	0,75	1,32	0,57
28	DSPTP	Propositions DSPTP		0	2,20	2,20
29	DSL	Propositions DSL		0	0,00	0,00
30	Eglise Saint-Eutrope		Remise au propre > 1f/an (Juin)	0	0,63	0,63
31	CT Limousin		Désherbage et balayage des zones en périphérie des zones vertes	0	2,95	2,95
32	Parcelle ville 169 rue de l'Oradou		Remise au propre	0	1,00	1,00
33	Parcelle ville 44 Rue Rabanesse		Remise au propre	0	0,86	0,86
34	Autres Jours "non dédiés à un site spécifique"			1,5		-1,50
TOTAL au 30/10/2019				46	37,78	-8,22